

**Vos références :** 4D10890

**MAIRIE DE ST NICOLAS DE BOURGUEIL**  
**M. LE MAIRE**  
2 RUE DE LA TREILLE  
37140 ST NICOLAS DE BOURGUEIL

## RAPPORT D'ESSAIS

Les résultats ne se rapportent qu'à l'objet échantillonné.

Préleveur : Mme Cindy FEVRIER INOVALYS TOURS

### DONNEES ADMINISTRATIVES

Référence labo. de l'échantillon.. : **20HYD.4482.1** Date de prélèvement..... : **18/09/2020 10:50** Date de réception..... : 18/09/2020 14:24  
Date d'enregistrement..... : 18/09/2020 Date de début d'analyse..... : 18/09/2020 14:59 Date de première édition..... : 21/09/2020  
Référence client de l'échantillon. : **EVIER PREPARATION** Date d'édition..... : 21/09/2020

### DESCRIPTION DE L'ECHANTILLON

Type de produit..... : Eaux de réseau  
Origine de l'eau : Eau de Ville Conditions de transport : Réfrigéré  
Lieu de prélèvement : Robinet évier servant à la préparation Flaconnage : Correct  
Département : 37 Consommation : Humaine  
Commune du prélèvement : ST NICOLAS DE BOURGUEIL :

	Détermination unitaire	Méthodes	Résultats	Unités	Valeurs limites	Référence de qualité
<b><u>ECHANTILLONNAGE EFFECTUE PAR LE PRELEVEUR</u></b>						
T *	Désinfection du point de prélèvement	FD T 90-520	Sans désinfection	-	-	-
T *	Méthode d'échantillonnage	FD T 90-520	Type B (Prélèvement sur un robinet)	-	-	-
<b><u>BACTERIOLOGIE</u></b>						
<b>Paramètres bactériologiques</b>						
T *	Micro-organismes revivifiables après 68 h à 22°C	NF EN ISO 6222	8	UFC/mL	-	-
T *	Micro-organismes revivifiables après 44 h à 36°C	NF EN ISO 6222	8	UFC/mL	-	-
T *	<i>Escherichia coli</i>	NF EN ISO 9308-1	<1	UFC/100mL	Absence	-
T *	Bactéries coliformes	NF EN ISO 9308-1	<1	UFC/100mL	-	Absence
T *	Spores anaérobies sulfite réductrice	NF EN 26461-2	<1	UFC/100mL	-	Absence
T *	Entérocoques intestinaux	NF EN ISO 7899-2	<1	UFC/100mL	Absence	-

Ce rapport ne doit pas être reproduit, même partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sa reproduction n'est autorisée que sous forme de fac-similé photographique intégral.  
Le signe "-" correspond à une valeur non définie.  
L'accréditation COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par la mention \*. Le site de réalisation des analyses est indiqué en début de ligne (A : Angers, M : Le Mans, N : Nantes, T : Tours, § : Sous-traitance).  
Les déclarations de conformité ne tiennent pas compte des incertitudes de mesure qui sont disponibles sur demande.  
Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011.  
Portée détaillée de l'agrément disponible sur [www.labeau.ecologie.gouv.fr](http://www.labeau.ecologie.gouv.fr).  
Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

	Détermination unitaire	Méthodes	Résultats	Unités	Valeurs limites	Référence de qualité
	<b>PHYSICO-CHIMIE</b>					
	<b>Paramètres Organoleptiques</b>					
T *	Turbidité	NF EN ISO 7027-1	< 0,30	FNU	-	2
	<b>Paramètres Généraux</b>					
T *	TH	ISO/TS 15923-2	19	°F	-	-

### Conclusions et déclaration de conformité :

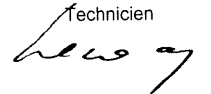
Les résultats des analyses bactériologiques sont conformes aux normes de potabilité et aux valeurs de référence de qualité selon les termes de l'annexe 1 de l'arrêté du 11 janvier 2007 relatifs aux références et aux valeurs limites de qualité des eaux destinées à la consommation humaine.

Les résultats des analyses physico-chimiques sont conformes aux valeurs limites et aux valeurs de référence de qualité du texte cité précédemment, pour les paramètres mesurés.

Hydrologie  
**Marlène HEURTAULT**  
Chef de Service Chimie



Bactério. eaux et environnement  
**Guillaume LECOCQ**  
Technicien



Ce rapport ne doit pas être reproduit, même partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sa reproduction n'est autorisée que sous forme de fac-similé photographique intégral.

Le signe "\*" correspond à un valeur non définie.

L'accréditation COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par la mention \*. Le site de réalisation des analyses est indiqué en début de ligne (A : Angers, M : Le Mans, N : Nantes, T : Tours, S : Sous-traitance).

Les déclarations de conformité ne tiennent pas compte des incertitudes de mesure qui sont disponibles sur demande.

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011.

Portée détaillée de l'agrément disponible sur [www.labeau.ecologie.gouv.fr](http://www.labeau.ecologie.gouv.fr).

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.



Accréditations n°  
1-6805  
1-5752  
1-5753  
1-5754  
1-5755

Liste des sites et portées disponibles sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)